

Motion concernant " La Châtelaine "

Monsieur le Président,
Madame la Syndic, Madame, Messieurs les Municipaux,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Nous avons appris, par une communication de la Municipalité du 14.12.2016, que l'EMS La Châtelaine allait fermer, décision irrévocable prise par les services de l'Etat de Vaud et la fondation Arthur Maret, bref la cessation de l'activité de l'EMS est programmée.

Parler de déception, pour moi de dégoût, importe peu, seule phénomène que nous constatons, dossier après dossier, c'est le peu d'intérêt que nos Conseillers d'Etat, nos Députés et biensûr les services de l'Etat portent à la Commune de Moudon.

Ma motion consiste à demander à la Municipalité de transformer La Châtelaine en Centre d'Accueil Temporaire " CAT " qui est son abréviation.

Un CAT permet à des personnes âgées de passer des demi-journées, des journées, plusieurs fois par semaine, d'arriver au CAT vers les 9h00 - 9h30 pour être entourés, de participer à des animations, être soignés, de dîner, puis en fin de journée, vers les 17h00-17h15 de rentrer chez eux et à des Moudonnois de rester plus longtemps dans leur ville d'accueil.

Si nécessaire et selon les disponibilités, un véhicule peut aller les chercher et les ramener. La liste complète des prestations proposées est disponible pour les conseillers intéressés sur le site www.vd.ch/themes/social/vivre-a-domicile/acceuil-temporaire/ .

Avec cette solution, plus de problèmes de masses critiques ou de chambres à deux lits.

Il faut encore préciser que Moudon, contrairement à d'autres villes comme Echallens - Payerne - Avenches - Salavaux, ne disposent pas d'un centre d'accueil temporaire, il est temps d'agir, mais surtout de réagir au démantèlement de nos institutions.

Je transmets ma motion à la Municipalité et espère qu'elle la traitera en ordre prioritaire.

Jean-Paul Crotti et signé par :

